



MARCELLAZ

Bulletin Municipal 2019

# Le mot du Maire

*Certains d'entre vous seront sans doute surpris de ne plus voir la signature de Bernard Chapuis au bas de cet éditorial. Entre ses problèmes de santé, la fatigue et le souci pour trouver un remplaçant à notre secrétaire de mairie, Catherine, partie en congé parental, il a jugé préférable de présenter sa démission à Monsieur le Sous-Préfet.*

Le Conseil municipal a donc procédé à l'élection d'un nouveau maire le 28 janvier dernier. Aucun des adjoints ne souhaitant reprendre le flambeau, ce n'est pas sans émotion que j'ai reçu les suffrages de mes collègues conseillers.

Installé à Marcellaz depuis bientôt trente ans, après avoir travaillé quatorze ans à la DDE (maintenant DDT), puis vingt-neuf ans au Syndicat de Bellecombe (devenu SRB - eau et assainissement), je suis à la retraite depuis fin 2018, ce qui me permet de disposer de temps pour la mairie.

Je voudrais saluer le dévouement jamais démenti de Bernard Chapuis pour notre commune, et vous trouverez dans ce bulletin un hommage bien légitime qui lui est rendu par Léon Gavillet.

Dans la suite des actions entreprises ces dernières années, nous avons débuté 2019 en lançant plusieurs chantiers, notamment :

- la sécurisation des routes avec la construction de trottoirs route de Findrol et route d'Arpigny
- l'aménagement d'un nouveau secrétariat dans une salle de classe de l'ancienne école.

Il est aussi prévu, étant donné le succès de la place du village, de compléter l'aire de jeux d'enfants par de nouveaux équipements.

J'en viens maintenant aux études que nous avons engagées pour préparer l'avenir avec comme objectifs principaux d'accompagner l'évolution de notre commune (nous avons dépassé l'an dernier le seuil de 1 000 habitants), notamment en réfléchissant aux besoins actuels et futurs en matière de bâtiments communaux (mairie,

école, associations, bibliothèque...), et en continuant l'embellissement (autour de la mairie et de l'église) et la sécurisation de la traversée de notre village (depuis l'église jusqu'aux futurs projets de rénovation et programmes immobiliers route de Bonneville).



Dans ce cadre, des discussions ont également été engagées avec l'union Musicale

Loisirs et Culture, propriétaire de la salle des fêtes qui nécessite des travaux d'adaptation aux normes, puis de modernisation afin de conserver un espace d'environ 150 m<sup>2</sup> susceptible d'accueillir des manifestations. Cette salle pourrait être intégrée au patrimoine communal pour permettre les investissements nécessaires.

Comme vous le voyez, nous ne manquons pas de travail pour cette dernière année de mandat.

Pour terminer, je voudrais présenter nos excuses à tous ceux qui, depuis cet automne, ont subi quelques désagréments à cause du flottement au secrétariat de mairie. Nous avons dû parer au plus pressé car le remplacement temporaire de notre secrétaire de mairie pendant son congé parental n'a pas été facile. Heureusement, les choses sont en train de rentrer dans l'ordre.

J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de ce nouveau bulletin municipal. Nous avons essayé d'être le plus complet possible en vous présentant ce qui s'est passé depuis 2017 dans notre commune, et les événements prévus cette année. Chaque association a pu présenter ses activités.

Au cours de cette année, mon souhait le plus sincère est que tous les habitants de Marcellaz puissent vivre dans le respect les uns des autres, attentifs au bien-être de chacun, et je m'efforcerai toujours d'être à votre service pour améliorer votre cadre de vie, et pour que chacun trouve sa place dans notre village en pleine expansion.

Luc PATOIS

## SOMMAIRE

Vie municipale .....	2-9
État civil .....	10
Vie intercommunale.....	11-17
Vie associative .....	18-25
Infos pratiques.....	26-27

## HOMMAGE À BERNARD CHAPUIS

*Après plus de quarante années élu de la commune de Marcellaz dont vingt-huit années en tant que Maire, c'est à l'occasion des vœux du Maire début janvier que Bernard Chapuis nous a annoncé qu'il souhaitait transmettre le flambeau.*



Fort de constater que durant cette période, notre Maire s'est donné sans compter au service de sa commune et de ses administrés malgré de nombreux problèmes de santé ayant même eu à subir plusieurs grosses interventions.

Bernard Chapuis a été élu pour la première fois Conseiller Municipal le 13 mars 1977 sur une liste élargie conduite par Jean Riblet qui devient Maire, épaulé par François Chavanne Premier Adjoint et Robert Métral Deuxième Adjoint, époque où Marcellaz comptait 377 habitants.

En 1983, au niveau professionnel, Bernard Chapuis abandonne son métier de charpentier pour rentrer au SIVOM de Ville-la-Grand dont il devient secrétaire général, et découvre la paperasserie et les contraintes administratives : un atout de taille pour piloter une commune. En 1990 pour des raisons de convenances personnelles, Jean Riblet démissionne et c'est à ce moment-là que Bernard Chapuis est élu Maire de Marcellaz, et l'aventure continue en 1995 et 2001.

En 2003, l'âge de la retraite sonne au SIVOM et Bernard est quasiment à plein temps à la mairie. Durant ce temps, de gros chantiers se réalisent sur Marcellaz, alors pourquoi quitter le navire ?

Et puis 2008 et 2014, malgré la fatigue sous la pression de son équipe, la Maire repart.

Durant toute cette période, pas moins de quarante Conseillers Municipaux ont participé à l'action municipale, trois cantonniers et cinq secrétaires de mairie se sont succédé. Quelle chance pour Marcellaz d'avoir eu un Maire capable de suppléer au secrétariat pendant les absences de nos secrétaires.



### QUE DE TRAVAUX RÉALISÉS DURANT CES MANDATS SUCCESSIFS :

- La restauration de l'église en binôme avec la paroisse,
- La construction du bâtiment plurifonctionnel : l'école, les locaux techniques, la salle de motricité et la salle des associations,
- L'acquisition du 648 Café,

- L'acquisition de plus de deux hectares de terrain au chef-lieu à pas moins de dix propriétaires (le tout sans expropriation) : une belle réserve pour les constructions publiques futures dès que les besoins se feront sentir,
- L'acquisition de matériel informatique pour la mairie et l'école,
- La construction de l'agorespace pour les jeunes et les scolaires,
- L'étude de deux révisions de PLU successives en 2007 et 2015 : malgré ces deux PLU pour doser les constructions, la population a doublé en 25 ans,
- La restauration du presbytère avec la création de deux logements locatifs,
- L'aménagement de la place du village, l'agrandissement de l'agorespace, la construction de la Grenette et le déplacement du monument aux morts,
- Abstraction faite de tous les réseaux enterrés durant 25 ans : assainissement (100 % de la commune est raccordée à la station d'épuration de Scientrier), eau potable, eaux pluviales, électricité, gaz qui vient d'arriver au chef-lieu..., travaux pas toujours visibles mais indispensables et qui procurent du confort.

Bernard Chapuis a été également beaucoup engagé et a exercé d'autres mandats : au Centre de Gestion de la Fonction Publique (CDG 74) durant cinq mandats dont trois comme Vice-Président, au Syndicat de Bellecombe quatre mandats dont trois comme Vice-Président, à la CC4R six mandats dont deux de Vice-Président...

En fin de cérémonie, c'est Léon Gavillet, son Premier Adjoint qui, en présence du Conseil Municipal, des élus de la CC4R avec Bruno Forel son Président, des employés municipaux, des enseignants, des Présidents d'associations, des représentants des pompiers et de la gendarmerie, de la Trésorière de Saint-Jeoire et de très nombreux administrés, qui remercia chaleureusement Bernard Chapuis et lui exprima toute la reconnaissance de sa chère commune de Marcellaz.

Et puis tour à tour, Bruno Forel et Raymond Mudry, Vice-Président du Conseil Départemental, remercièrent également le Maire, sous des tonnerres d'applaudissements, en lui souhaitant une bonne et paisible retraite.

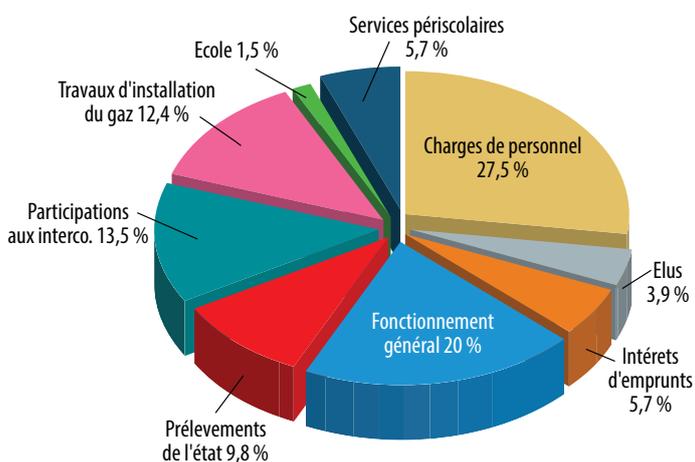
## LES FINANCES COMMUNALES

Financièrement l'année 2019 a commencé par la clôture de l'exercice 2018 et le vote du budget pour l'année 2019.

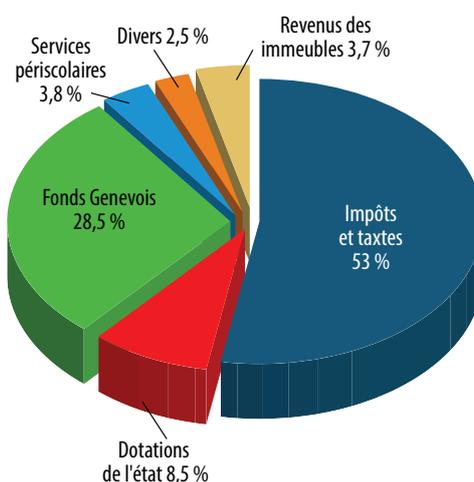
En 2018, les dépenses de fonctionnement ont été de 706 812,91 €. Concernant les recettes, le montant s'élève à 978 647,82 € et compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté de 2017 (87 000 €) l'exercice 2018 se termine par un excédent total de 358 834,91 € qui permettra de financer les investissements de l'année 2019.

Les 2 graphiques ci-dessous illustrent les principaux postes de dépenses et recettes de fonctionnement de l'année 2018.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



### INVESTISSEMENT 2018

Concernant l'investissement, les dépenses de l'année 2018 se sont élevées à 490 520,66 € dont 172 831,83 € de remboursement du capital des emprunts.

**Les principales réalisations de l'année ont été :**

- La fin des travaux de la place du village avec la construction de sa Grenette.
- La première partie du trottoir long de la RD9 qui reliera les hameaux d'Avoz au chemin de la source.
- La réhabilitation d'un logement dans le bâtiment de l'ancienne école.
- Le déplacement du monument aux morts.



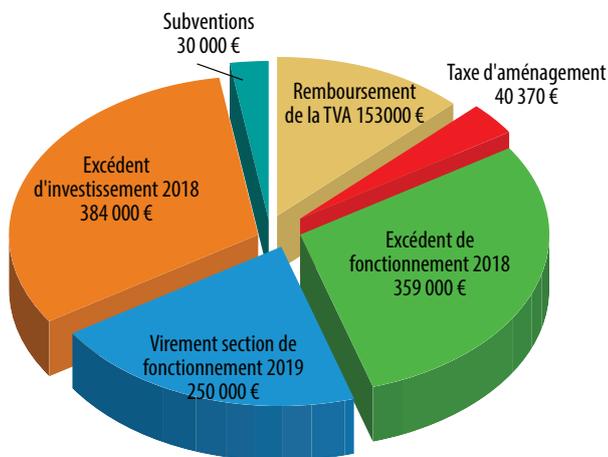
## BUDGET 2019

En section de fonctionnement, le budget a été arrêté à 714 850,37 € d'opérations réelles plus 250 000 € de virement à la section d'investissement.

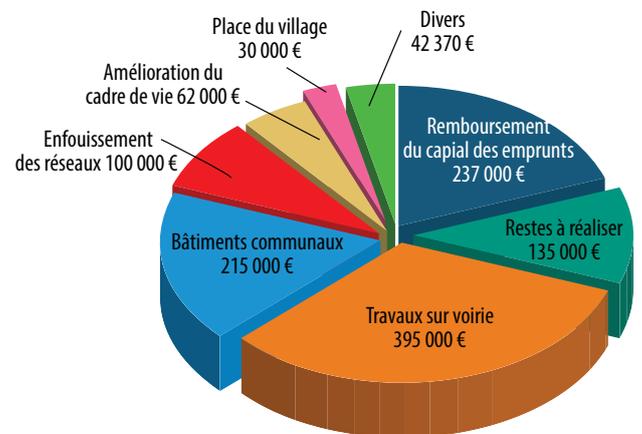
Pour l'investissement, le budget a été arrêté à 1 216 370,54 € pour financer les projets de cette année 2019.

Les 2 graphiques ci-dessous indiquent en montants, les différents postes de dépenses et recettes d'investissement de 2019.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019



## CONCRÈTEMENT LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE CETTE ANNÉE SERONT :

- Sécurisation de l'entrée du village (1<sup>re</sup> tranche, route d'Arpigny entre le chemin des granges et le presbytère) avec mise en place de trottoirs et enfouissement de tous les réseaux.
- Aménagement des nouveaux bureaux administratifs (ancienne salle de classe).
- Aménagement de la nouvelle entrée de la mairie avec accès pour handicapés.
- 2<sup>e</sup> partie du trottoir sur RD9 entre les hameaux d'Avoz et le chemin de la source.
- Suppression citerne de gaz et aménagement d'un parking pour les cars place du village.
- Agrandissement de l'aire de jeux.
- Projet de mise aux normes de sécurité de la salle des fêtes.



## LES TRAVAUX

### PARMI LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

**PLACE DU VILLAGE:** Comme prévu sur le précédent bulletin municipal cette année a vu la réalisation des travaux de la place du village qui se sont terminés à la fin de l'année. Pour compléter cet ensemble nous avons aménagé un fossé et un passage piéton traversant la propriété communale jusqu'au chemin de Champ Clavel, de part et d'autre duquel ont été créés deux parkings, et mis en place une barrière bois pour limiter l'accès à ce secteur de la place du village.



**PARVIS DE L'ÉGLISE:** le mur qui bordait le parvis a été démolit, et grâce à l'acquisition de la parcelle en contrebas jusqu'à la salle des fêtes, le parvis a pu être agrandi, dans l'attente d'un aménagement définitif futur.

**ROUTE DE BONNAZ:** Profitant des travaux de changement de la colonne d'eau (réalisation SRB) la commune a décidé d'enfouir les réseaux secs (électricité, télécoms et éclairage public) sur la partie entre la route de Findrol et la limite de commune avec Fillinges

Sur ce même secteur nous avons réalisé 2 passages surélevés pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité des riverains



### EN 2018

**PLACE DU VILLAGE:** Construction de la Grenette et d'un auvent au-dessus du portail de l'école et déplacement du Monuments aux Morts



**APPARTEMENT:** Dans le bâtiment de l'ancienne école, restructuration complète d'un appartement de 50 m<sup>2</sup> pour une mise en location au printemps 2019



**GAZ:** Après plus de 30 mois de démarches administratives, les travaux ont débuté mi-octobre et se sont terminés le 18 décembre 2018 avec la mise en charge de la conduite. Reste maintenant aux particuliers intéressés de se rapprocher de GrDF pour la réalisation des branchements. Pour ce qui concerne les bâtiments communaux (salle des fêtes, presbytère et école) les branchements sont effectués et les mises en service seront réalisées pour le printemps 2019.



**ROUTES:** Les routes d'Arpigny, de Bonneville, de Findrol et de Peillonex connaissent un important trafic surtout aux heures dites pendulaires. Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre différents travaux pour sécuriser ces routes et leurs bas-côtés tout en essayant de limiter les vitesses parfois excessives. En 2018 nous avons ainsi entrepris de buser les fossés le long des routes de Findrol et de Peillonex et d'aménager en surface un trottoir. Ont été réalisés une 1<sup>re</sup> tranche de 175 m route de Findrol et 150 m route de Peillonex.



## PROJETS POUR 2019

### ROUTE D'ARPIGNY

- Depuis le haut de la route jusqu'à 30 m après l'embranchement du chemin des Granges, il est prévu :
- Remplacement de la conduite d'eau potable avec reprise des branchements (SRB)
- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public)

- Aménagement d'un trottoir et d'écluses pour limiter la vitesse
- Reprise des enrobés

### ROUTE DE FINDROL

- Aménagement d'un trottoir (2<sup>e</sup> tranche) permettant ainsi la liaison entre le lotissement d'Avoz et le chemin de la Source

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Lotissement d'Avoz et du Marais: Remplacement des éclairages existants (les ampoules du type ballons fluos sont interdites à la vente depuis 2015)
- Remplacement de 4 armoires de commande dans différents secteurs (pour raisons de sécurité)

### PLACE DU VILLAGE:

- Extraction de la cuve à gaz et aménagement d'une aire de stationnement pour les cars
- Aménagement de la plate-forme située derrière l'Agospace (2<sup>e</sup> tranche)
- Extension de l'aire de jeux pour les plus jeunes

### SALLE DES FÊTES

- Étude et réalisation pour une mise aux normes de sécurité
- Remplacement de la porte de la chaufferie

### GAZ

- Raccordement des bâtiments communaux (salle des fêtes, presbytère et école)

### ANCIENNE ÉCOLE

- Transfert du secrétariat et du bureau du Maire dans l'ancienne bibliothèque après travaux appropriés: confection d'une dalle, aménagement des 2 bureaux et d'un hall d'accueil, création d'un sanitaire et aménagement de la salle attenante au secrétariat actuel
- Mise à niveau de la cour pour accès handicapé au nouveau secrétariat ainsi que dépose du mur existant le long du trottoir

### ROUTE DE PEILLONNEX

- Entre la Boulangerie et les villas Caroline enfouissement des réseaux électricité et télécoms

### ÉTUDES

- Aménagements pour sécurisation de la route de Bonneville depuis le chemin des Philippe jusqu'à l'embranchement du chemin des Champs Clavel.
- Étude pour nouvelle implantation des containers de tri
- Étude pour implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école en vue d'autoconsommation et revente

## LA VIE SCOLAIRE

**L'ÉCOLE DE MARCELLAZ** accueille cette année à la rentrée de janvier un effectif de 69 élèves répartis dans 3 classes :

- 11 CP
- 16 CE1
- 20 CE2
- 15 CM1
- 7 CM2

Les inscriptions des nouveaux élèves ont eu lieu la semaine 13 du 25 au 29 mars.

Les prévisions actuelles pour la rentrée de septembre 2019 s'élèvent à un total de 73 élèves.



**L'ÉCOLE DES CRY DE PEILLONNEX** accueille cette année 40 élèves de Marcellaz répartis en 3 sections de maternelle :

- 9 élèves de petite section
- 15 élèves en Moyenne section
- 16 élèves en grande section

Les inscriptions pour la rentrée 2019 ont eu lieu les 12, 22 et 29 mars 2019

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire.

### HORAIRES

- École de Marcellaz : 8h-12h / 14h-16h30
- Service périscolaire : 7h-8h / 16h30-18h30

### ENSEIGNANTS

- Cécile MARCHAISSEAU (directrice)
- Claire LÉPINE
- Anne ROMAND



## DU CHANGEMENT AU SERVICE TECHNIQUE

### BONNE RETRAITE MICHEL

Après dix ans passés dans notre commune en tant qu'employé municipal, notre ami Michel DUPONT a fait valoir ses droits à la retraite.

Après avoir travaillé dans l'entreprise Parker de 1972 à 1978, Michel entre dans la fonction publique à la commune de Ville La Grand comme agent technique où il reste douze ans, puis en 1990 il passe cinq ans à la commune d'Arthaz. En 1995 c'est le retour à Ville La Grand où Michel a en charge le parc des écureuils et le stade. En 2005 Michel vient résider à Marcellaz dans la commune de son épouse avec sa grande famille. Alors que le poste de technicien est libre il rentre tout naturellement à la commune. Michel aime les fleurs sa spécialité au parc des écureuils. Toujours de bonne humeur, et disponible pour rendre service, nous souhaitons à Michel une longue et bonne retraite au milieu des siens.



### BIENVENUE À FERNAND

C'est Fernand LEVET qui succède à Michel. Fernand vient de Reignier où après avoir œuvré avec son frère dans l'entreprise familiale de charpente menuiserie, il entre comme agent technique dans sa commune de Reignier-Esery, où il reste pendant une période de 24 ans, entrecoupée par un petit passage de 2 ans à Arenthon. Aspirant à travailler seul, Fernand a donc opté pour la commune de Marcellaz. Par ses connaissances du travail du bois Fernand est un touche à tout et il s'est bien intégré dans son travail, dans la commune à la grande satisfaction des élus.

## DÉMOGRAPHIE

*Notre village de Marcellaz, de par sa proximité avec Genève, avec l'autoroute, avec l'hôpital, de surcroît doté d'une boucherie-traiteur, d'une boulangerie-pâtisserie-journaux, d'un bar et bientôt d'une coiffeuse, est très prisé en ce moment.*

Le nombre de permis de construire reste stable, toutefois on assiste actuellement à la restauration de maisons classées remarquables, corps d'anciennes fermes, que l'on peut transformer en appartements dans la totalité de leurs volumes. C'est ainsi qu'une ancienne ferme peut se transformer en 6-8 ou 10 appartements selon ses dimensions.

De plus, avec les nouvelles directives d'urbanisme visant à consommer moins de surfaces, et suivant le classement de la zone, nous devons autoriser la construction de petits collectifs, ce qui explique qu'un permis de construire peut donner le feu vert à 10 appartements. Ce qui entraîne des problèmes pas toujours faciles à gérer par vos élus.

Infrastructures, école, densité de circulation, voirie, sécurité... sans oublier l'accès à ce nœud routier de Findrol: voilà à quoi sont confrontés vos représentants en ce moment.

Ce qui explique l'augmentation de notre population, et maintenant Marcellaz passe un cap avec 1011 habitants au dernier recensement.

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1975	1990	2006	2013	2017
304	518	745	909	1011

### ÉLECTIONS

Ce seuil engendre un certain nombre de conséquences, en particulier sur le système d'élection qui va complètement changer pour les prochaines municipales du printemps 2020. Si jusqu'à ce scrutin, chacun au gré de son choix, pouvait rayer un candidat, le remplacer par un autre..., ce ne sera plus le cas.

Les listes qui se présenteront à vos suffrages devront rester complètes, sans ratures ni changements sous peine de nullité.



## ÉTAT CIVIL 2016

### NAISSANCE

BAILLARD Lou, le 3 avril à Saint Julien en Genevois  
CATELIN Layann, le 28 janvier à Contamine-sur-Arve  
CECILLON Nils, le 23 juin à Contamine-sur-Arve  
CHAPEAU Marius, le 1er novembre à Contamine-sur-Arve  
CORNIER Alexis, le 16 octobre à Contamine-sur-Arve  
FLEURENCE Kyle, le 2 décembre à Contamine-sur-Arve  
GILLIET Iloé, le 28 juin à Contamine-sur-Arve  
MARQUET Axel, le 21 mars à Annemasse  
STUDER Aaron, le 3 septembre à Contamine-sur-Arve  
VADEVIT Rose, le 22 juillet à Contamine-sur-Arve

### MARIAGE

KINNEY Tammy et NAVILLE Raphaël, le 28 mai

### DÉCÈS

DELUERMOZ Marguerite, 98 ans, le 3 janvier  
CHENEVAL Roland, 77 ans, le 22 juillet  
MAMBRÉ Charles, 71 ans, le 16 septembre  
POURVOYEUR Laurence, 47 ans, le 29 décembre

## ÉTAT CIVIL 2017

### NAISSANCE

BRICHON Lucas, le 5 décembre à Annemasse  
CAILLOL Mathilde, le 25 novembre à Bron  
CARME Andréa, le 25 novembre à Contamine-sur-Arve  
CHAPUIS Léni, le 25 août à Annemasse  
CHAPUIS Luce, le 25 août à Annemasse  
CHEVALLET Éthan, le 7 mai à Contamine-sur-Arve  
DUDIT Romy, le 21 juillet à Annemasse  
GRISOLET Mathis, le 9 juillet à Annemasse  
MENAIS Armand, le 18 mars à Contamine-sur-Arve  
PICHONNEAU Clément, le 9 juin à Contamine-sur-Arve  
ROSEMONT Hanaé, le 26 juin à Contamine-sur-Arve  
ROUX Loan, le 5 mars à Annemasse  
TAVERNIER Sophie, le 16 mars à Contamine-sur-Arve

### MARIAGE

PANZANO Mélina et RUIZ LAMAS Nicolas, le 20 mai  
NIETO Sonia et GUERRA Oscar, le 16 septembre  
CHENEVAL Sophie et MUDRY Thomas, le 21 octobre

### DÉCÈS

PERILLAT Camille, née DUNAND, 95 ans, le 28 février  
BAUD-NALY Sébastien, 43 ans, le 2 mai  
JOLIVET Roger, 97 ans, le 5 juin  
BRUNGARD David, 54 ans, le 10 juin  
QUELOZ Gérard, 54 ans, le 24 juillet



## ÉTAT CIVIL 2018

### NAISSANCE

ARIAS Keylia, le 12 avril à Épagny Metz-Tessy  
CHAMOT Gaston, le 1er mai à Annemasse  
CHARLIER Rose, le 29 mai à Contamine-sur-Arve  
COCOCI Alexia, le 19 janvier à Contamine-sur-Arve  
FAULLA Sakura, le 20 mai à Annemasse  
GAUBERT Milo, le 24 juillet à Contamine-sur-Arve  
GILLIET Loenne, le 29 juillet à Contamine-sur-Arve  
LOIRAT PILLET Maé, le 21 décembre à Contamine-sur-Arve  
PICUT Uriel, le 1er décembre à Contamine-sur-Arve  
VALDEVIT Lucie, le 9 septembre à Annemasse

### MARIAGE

BEAUFARON Guéhanne et LUPESCON Franck, le 11 mai  
TEIXEIRA Anna et AERNY Laurent, le 6 décembre

### DÉCÈS

PORRET Jeanne, née THEULOT, 73 ans, le 6 septembre  
CHAPUIS Léon, 100 ans, le 21 septembre



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES

### DEUX NOUVELLES DÉCHETTERIES

La nouvelle déchetterie située sur la zone d'activités de Saint-Jeoire va bientôt être inaugurée et ouverte au public, après deux ans de travaux. Un soin particulier a été apporté à l'intégration paysagère sur l'ensemble de la zone d'activités, avec une végétalisation conséquente.

La construction d'une seconde déchetterie va maintenant démarrer dans le cadre d'une extension de la zone d'activités des Tattes sur la commune de Peillonex. Elle sera aménagée dans la même configuration que celle de Saint-Jeoire afin de diversifier les types de déchets collectés.

De plus, de nouveaux points de collecte ont été installés pour accueillir les textiles (assurée par l'association Alvéole) et les bouchons (récupérés par les bénévoles de l'association Bouchon 74).



*Construction de la déchetterie de Saint-Jeoire*

### LAC DU MÔLE

Le 22 septembre dernier, les élus de la CC4R ont invité les financeurs à découvrir les derniers travaux effectués comme l'installation de garde-corps sur les parties les plus glissantes, la refonte du cheminement du lac pour permettre la circulation des fauteuils roulants et des poussettes, la construction d'un refuge pour la faune ou d'une nouvelle fontaine.



*Inauguration travaux Lac du Môle*

### ESPACES NATURELS SENSIBLES

La CC4R a signé en mars 2017, avec trois communes limitrophes, un contrat de territoire Espaces naturels Sensibles avec le Département afin de soutenir une action pour la qualité de nos milieux naturels et leur valorisation comprenant notamment :

- Réalisation d'inventaires et de suivis de la flore,
- Réalisation d'un schéma de desserte multifonctionnelle pour rationaliser les accès (exploitation forestière, alpages...),
- Réalisation d'une étude de danger de chute de pierres sur les meulière du Mont Vouan,



*Les jonquilles du Môle*





Les ruines du Château de Faucigny

- Rédaction d'une stratégie pastorale, garante des paysages haut-savoyards,
- Réalisation d'une étude de déplacement de la faune entre les Voirons et l'Arve,
- Réalisation d'une étude afin de pérenniser la population de tétras-lyre sur le Môle.

La population de tétras-lyre (considéré comme une espèce emblématique des Alpes) est suivie depuis 1990. C'est un indicateur de la qualité environnementale des espaces montagnards. Le Môle est considéré comme un véritable refuge pour ces oiseaux pendant l'hiver.

Les résultats des comptages, qui ont donné des valeurs inférieures aux moyennes départementales, doivent maintenant être interprétés, notamment pour comprendre pourquoi la reproduction est aussi faible sur un site très utilisé l'hiver et au moment de la parade nuptiale, et mettre en place des actions d'amélioration des conditions de vie du tétras-lyre.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour répondre aux exigences de la loi NOTRe, le transfert des compétences « Eau et Assainissement » est préparé vers la CC4R pour le 1er janvier 2020.

Actuellement, huit communes ont confié ces compétences au Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB). Une étude est en cours pour analyser les conditions techniques et financières d'un transfert pour les trois communes de Saint-Jeoire, Onnion et Mégevette, plus une partie de celle de La Tour.

L'objectif final serait un transfert complet de la CC4R, devenue compétente administrativement, vers le SRB qui assurerait ainsi la gestion de l'eau et de l'assainissement sur environ trente communes représentant 50 000 habitants, notamment par délégation de la CC4R, de la CC



Collecteur d'eau

## FINANCES

Le budget principal de la CC4R s'est élevé pour 2018 à environ 11,85 M€ en fonctionnement et 6,15 M€ en investissement.

Les taux intercommunaux des impôts locaux sont restés inchangés, de même que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le taux de cotisation foncière des entreprises.

Les charges dites courantes et les charges de personnel restent stables, et l'augmentation des dépenses est principalement due à une augmentation du prélèvement sur nos recettes par l'État.

## TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE POUR SAINT-JEOIRE

La CC4R a réalisé la réhabilitation du terrain de football synthétique de Saint-Jeoire, utilisé par deux clubs de football, soit environ 400 joueurs locaux ainsi que par les écoliers et collégiens. Le coût total s'est élevé à 342 000 € HT, dont 200 000 € proviennent de la commune de Saint-Jeoire.

## CALENDRIER FESTIF ET CULTUREL EN QUATRE RIVIÈRES

Pour mettre en lumière les initiatives des lieux de culture de proximité et diffuser l'information sur le territoire, un calendrier des manifestations recense tous les événements incontournables sur les onze communes. N'hésitez pas à les consulter sur les sites de vos communes ou sur l'agenda du portail IDELIRE à l'adresse suivante : <http://bibliothèque.cc4r.fr>

## SPECTACLES AU CHÂTEAU DE FAUCIGNY

Le château de Faucigny a fait l'objet de travaux d'aménagement avec la rénovation de l'installation électrique permettant la mise en place de matériel son et lumière, la rénovation des deux scènes en bois et l'ajout de quelques barrières pour sécuriser les spectacles pouvant accueillir 150 à 200 personnes.

Dès l'été 2018, une nouvelle programmation culturelle en extérieur est née avec les trois soirées du festival « Pleines lunes », trois invitations au voyage aux sonorités multicolores, auxquelles ont assisté plus de 460 personnes.

## RÉSEAU IDÉLIRE ET CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Le soutien apporté par les services de la DRAC au réseau Idélire s'est concrétisé par la signature en octobre dernier d'un Contrat Territoire Lecture pour « faire vivre » la culture en zone rurale. Cette aide d'environ 10 000 € permet d'organiser un programme itinérant dans différentes bibliothèques avec comme fil conducteur le thème « si on prenait le temps ».

De nombreuses animations et rencontres ont été organisées tout au long de l'année par les différentes bibliothèques du réseau.



Fête de la poésie

## ENSEIGNEMENT MUSICAL

Les activités de l'association EMI-Do-Ré qui assurait un service d'enseignement musical sur le territoire de la CC4R, ont été reprises par l'établissement public « Musique en 4 Rivières ». C'est une étape importante dans les perspectives culturelles du territoire, avec comme objectifs de développer les classes existantes en diversifiant l'offre avec des musiciens bien formés pour un enseignement de qualité...

Cette année, ce sont 103 élèves qui ont bénéficié des cours de 14 professeurs diplômés pour des cours de piano, guitare, chant, flûte à bec, violon, violoncelle, percussions, flûte, clarinette, hautbois, saxophone, cor, trompette et trombone (Directeur Laurent Bel - musique-4rivières@cc4r.fr).

## TOUJOURS PLUS DE DEMANDES DE PLACES EN CRÈCHES

Le territoire dispose de cinq crèches gérées par « La Maison Bleue », réparties sur quatre communes, représentant 144 places en accueil dit régulier. Il faut y ajouter la micro-crèche de St Jean de Tholome et les 143 assistants maternels et gardes à domicile. Une commission composée de représentants des onze communes est chargée de l'attribution des places. En octobre 2018, 87 dossiers ont ainsi été étudiés, et seules 14 demandes ont pu être accordées, le reste des places étant déjà occupées.



La crèche de Fillinges

## INFO-FLASH

L'application gratuite INFO-FLASH est étendue aux 11 communes du territoire. Elle permet de se tenir au courant sur l'activité importante du territoire. N'hésitez pas à la télécharger sur Apple Store ou Google Play.





Le Cœur du Faucigny, constitué de la Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV), de la Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS), de la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG) et de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), ont décidé de s'unir et de se doter d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) commun.

Une réflexion de fond a été lancée fin 2018 au travers des réunions de travail thématiques. Ainsi, six commissions ont été constituées :

- Habitat - logements
- Environnement
- Agriculture et la forêt
- Économie, Industrie, commerce
- Mobilités - infrastructures
- Tourisme.

L'objectif de ces commissions thématiques est de constituer les premiers éléments de diagnostic et de définir les enjeux d'aménagement pour le territoire « Cœur de Faucigny ».

Les premières commissions qui se sont réunies ont amorcé les grandes lignes de la réflexion. Les premiers éléments font ressortir l'importance de trouver le juste équilibre entre les espaces urbains, à urbaniser, ruraux, naturels, agricoles, économiques ou forestiers.

Sur le volet agricole, les élus s'interrogent sur l'identification des terres agricoles stratégiques et sur les évolutions dans les pratiques agricoles et donc des besoins nouveaux (multi-usage des terrains, agrotourisme...) pour ces activités.

Le territoire cœur de Faucigny connaît de forts enjeux économiques : présence de plusieurs zones d'activité, importance du nombre d'emplois de proximité, de l'artisanat... qui conduit les réflexions sur l'offre foncière en direction des activités économiques, le déploiement d'une offre commerciale équilibrée et des services qui seront proposés aux entreprises et aux actifs,

Les principaux supports de mobilité identifiés à cette étape de travail sont le routier (voiture, transports collectifs), le ferroviaire (fret, voyageurs), le numérique (démobilité). Ils engendrent un questionnement sur les liaisons et interfaces avec les territoires limitrophes et la prise en compte des mobilités douces (VAE, Vélo, cheminement piéton).

Ce travail de diagnostic et de prospective a débuté au cours du dernier trimestre 2018. Il doit s'achever au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 avec l'écriture du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

## LES CHIFFRES :

74 000 Habitants  
34 Communes  
4 Communautés de communes  
34 Communes  
22 000 Emplois  
Taux de croissance annuel : 1,8 %

Parallèlement, durant l'année 2018 ; la vie du syndicat l'a conduit à émettre des avis sur les documents d'urbanisme de Peillonex, Villard, Onnion, Arbusigny, Habère-Lullin, Pers Jussy ou encore Burdignin. En effet, en tant que document cadre en urbanisme, il est le garant de la cohérence des territoires qui le composent et s'assure de sa bonne mise en œuvre au travers les Plans Locaux d'Urbanisme des Communes.

## LA GOUVERNANCE :

### 57 Délégué(e)s titulaires et autant de suppléant(e)s.

- Bruno FOREL - Président (président de la CC4R, Maire de Fillinges)
- Stéphane VALLI - 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge des relations interSCoT et des relations institutionnelles (Président de la CCFG, Maire de Bonneville)
- Louis Favre - 2<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'Habitat - logements (président de la CCAS, Maire de Pers-Jussy)
- Fabienne SCHERRER - 3<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge de l'environnement (Conseillère communautaire à la CCVV, Adjointe à la Maire de Boège)



- Bernard CHATEL - 4<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'agriculture et la forêt (Conseiller communautaire de la CC4R, Maire de Faucigny)
- Jean-Pierre MERMIN - 5<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'Économie, Industrie, commerce (Conseiller communautaire de la CCFG, Maire d'Ayze)
- Alain CIABATTINI - 6<sup>e</sup> Vice-Président en charge des mobilités - infrastructures (Conseiller communautaire de la CCAS, Maire d'Arthaz Pont Notre Dame)
- Yves MASSAROTTI - 7<sup>e</sup> Vice-Président en charge du tourisme (Adjoint à la mairie de Vougy)

Lors de l'élargissement du périmètre d'un syndicat mixte par l'adhésion des EPCI et le transfert de la compétence en matière de schéma de cohérence territoriale, le Syndicat Cœur du Faucigny :

1. Est compétent pour élaborer un SCoT élargi.
2. Assure le suivi et le maintien en vigueur des SCoT historiques le temps de l'approbation du nouveau.
3. Rend un avis « SCoT » en tant que personne publique associée lors de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux.

## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET DÉFIS SERONT :

- De diversifier, renouveler et développer l'offre de logement,
- D'accompagner l'environnement économique, commercial et touristique,
- De favoriser une agriculture diversifiée,
- De préserver l'identité et la vitalité des villages, aussi bien qu'un développement raisonné pour les centres urbains,
- De préserver les acquis de la ruralité.
- De partager et protéger nos paysages et leurs richesses,
- De préserver nos grands équilibres naturels,
- D'assurer une coordination des mobilités internes et externes au territoire,
- D'assurer des interfaces de qualité avec les territoires voisins.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### SYNDICAT DES ROCAILLES ET BELLECOMBE

#### COMPÉTENCE EAU POTABLE

Depuis 1949, la commune de Marcellaz a délégué sa compétence Eau potable, d'abord au Syndicat Intercommunal des Eaux de Peillonex et Alentours (SIEPA), puis au Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Depuis de nombreuses années, le SIEPA avait délégué par contrat l'exploitation de ses réseaux à une société privée (SDEI, devenue Lyonnaise des Eaux puis Suez).

Le dernier contrat en vigueur, signé en fin 2007 par le SIEPA et repris en 2017 par le SRB, ne sera pas reconduit fin 2019, et le SRB assurera l'exploitation de l'eau potable sur la commune de Marcellaz, comme il le fait sur l'ensemble des autres communes membres, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ainsi, le SRB qui prend déjà en charge les investissements (prévu en 2019: remplacement de la colonne d'eau route d'Arpigny entre le chemin des Granges et la route de la Verne), assurera également l'exploitation du réseau.

Le service eau potable du SRB est organisé à partir de pôles techniques: le premier situé à Scientrier dessert les communes autour de Reignier-Esery jusqu'à Fillinges, et le second situé à Viuz-en-Sallaz dessert les communes autour de Viuz (dont Marcellaz) et de la Vallée Verte.

**LE NUMÉRO D'ASTREINTE** à appeler en cas de problème **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020**, sera donc celui du pôle technique de Viuz-en-Sallaz : **07 88 40 92 24**.

Il faut noter également, dans ce cadre, qu'après la facture habituelle faisant suite au relevé de compteur effectué en juin 2019, Suez enverra une dernière facture correspondant au solde de l'année 2019. Ensuite, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la distribution de l'eau potable sera facturée par le SRB en même temps que l'assainissement.

Enfin, la commune de Marcellaz continuera à être alimentée par deux ressources: la source de la Bédière située sur le massif des Brassés, au-dessus de Viuz, et le pompage de Cenoche. Ces deux ressources sont acheminées vers le réservoir de Pose Perret (situé en limite de Peillonex et Faucigny) et mélangées, puis ramenées vers le réservoir de Marcellaz situé au bois des Bûches pour assurer la distribution sur notre commune.

**LA COMPÉTENCE DÉFENSE INCENDIE**, quant à elle, continue à être exercée directement par les communes, et une convention va être proposée par le SRB aux communes membres pour assurer la mise en place du zonage réglementaire et le contrôle périodique des poteaux.

▼ captages de la Pêche et la Bédière





STEP de Scientrier ▲

## COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

La commune a délégué sa compétence Assainissement au Syndicat de Bellecombe depuis 1974, le réseau d'assainissement collectif est arrivé à Marcellaz dans les années 1980, et les extensions successives (dont la dernière est la construction du réseau des Carmes en 2017) ont permis de raccorder la quasi-totalité des habitations. Les effluents ainsi collectés sont traités à la station d'épuration de Scientrier avant rejet dans l'Arve.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Syndicat de Bellecombe (assainissement) a fusionné avec le Syndicat des Rocailles (eau potable), puis intégré les communes du secteur de Viuz-en-Sallaz (ex-Syndicat du Thy) en 2014, Bogève en 2016 et enfin la Vallée Verte en 2018.

**LES TECHNICIENS INTERVENANT SUR NOTRE COMMUNE** sont depuis peu basés au pôle technique de Viuz-en-Sallaz. Le numéro d'astreinte à appeler en cas de problème est le **06 77 04 19 50**.

Depuis l'an dernier, le SRB a entrepris d'importants travaux de mise en conformité de l'assainissement en Vallée Verte (plus de 7 M€ engagés sur 4 ans depuis Scientrier jusqu'à Habère-Poche), et a lancé un appel d'offres afin de porter la capacité de la station d'épuration de Scientrier de 32 000 EH (équivalent habitant) à 75 000 EH, pour un montant estimé à 12,50 M€ et une mise en service fin 2021. Ce projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration comprendra une unité de méthanisation des boues produites, avec revente du gaz à GrDF.

Les travaux de raccordement de la Vallée Verte ont démarré en 2018 par la traversée du Pont de Fillings, puis le long de la route départementale entre Findrol et le Pont de Fillings, et vont se poursuivre ces 3 prochaines années en remontant jusqu'à la station d'épuration d'Habère-Poche. Cela permettra de supprimer les 5 stations d'épuration existantes et d'améliorer la qualité de la Menoge.



## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tarifs, démarches, informations sur travaux en cours...

Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe  
160, Grande rue - 74930 REIGNIER  
Tél. 04 50 95 71 63  
[www.s-rb.fr](http://www.s-rb.fr)

## **MUSICOLIVRES** Bibliothèque de Marcellaz

*La bibliothèque, dont le statut est désormais municipal depuis 2016, fonctionne grâce au dévouement de 7 bénévoles. Deux personnes nous ont rejoints récemment qui ont permis de compléter l'équipe et ainsi assurer l'ouverture de la bibliothèque. Toutefois, nous accueillons volontiers de nouveaux bénévoles.*

La bibliothèque de Marcellaz fait partie du **RÉSEAU IDÉLIRE** de la CCR4 qui relie toutes les bibliothèques de la Communauté des Communes (mise en commun des collections et mise en place d'une navette pour l'échange des livres avec possibilité de faire des réservations et d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau), organisation d'animations autour du thème « Et si on prenait le temps », accueil d'écrivain et d'illustrateur, exposition, etc. et grande fête de la nuit de la lecture le 19 janvier 2019 à la Halle de Viuz-en-Sallaz.

Depuis le mois de septembre 2017, nous sommes installés dans la salle du conseil municipal en raison de travaux réalisés dans l'ancien local.

Outre un large choix de livres, fictions et documentaires, pour les enfants et les adultes, nous proposons à nos lecteurs de nombreuses nouveautés avec l'achat de livres plusieurs fois par an, ceci grâce au budget que nous octroie la mairie. La CCR4 nous fournit également de nouveaux livres afin de constituer des collections spécifiques dans chaque bibliothèque.

- À l'occasion de la rentrée littéraire nous avons ainsi pu acheter de nombreux romans adultes et jeunesse à la demande de nos lecteurs.
- La CCR4 nous a fourni une collection de Manga adultes qui sont à découvrir.
- Nous renouvelons régulièrement les livres de Savoie-Biblio afin de proposer un large choix de lectures.
- Nous proposons également des CD de tous styles musicaux, des livres audio et des DVD.

**UNE « BOÎTE À LIRE »** est mise à disposition avec libre accès à tous et qui permet d'échanger gratuitement des livres (elle est située actuellement devant la bibliothèque).

### ANIMATIONS 2018

**ATELIER « SECRETS D'HORLOGERS »** animé par une intervenante du Musée de l'Horlogerie de Cluses le 26 septembre 2018. C'est avec beaucoup d'intérêt que les jeunes participants ont construit des horloges.



**ATELIER D'ILLUSTRATION AVEC BETTY BONE** le 14 novembre 2018 avec de nombreux participants et une joyeuse ambiance ! Nous profitons pour remercier le Comité des Fêtes pour nous avoir prêté la salle des fêtes lors de cette animation.



**ATELIER D'ÉCRITURE** le 3 octobre avec l'auteur romancier poète Ahmmed Kalouaz, de nombreux participants et de grands talents d'écrivains se sont révélés.



La bibliothèque accueille également les enfants de l'école de Marcellaz pour emprunter des livres et écouter des histoires, grâce à l'implication de parents d'élèves que nous remercions chaleureusement (nous recherchons aussi des bénévoles pour cela, disponibles en journée pendant le temps scolaire).

## PROJETS 2019

**LE THÈME CHOISI PAR LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU CETTE ANNÉE EST « TRAVERSÉE ».** Nous vous invitons à réfléchir autour de ce thème et à venir nous faire partager vos idées. De nouvelles rencontres d'auteur, des ateliers et balades d'écriture et d'illustration seront encore organisés dans toutes les bibliothèques du réseau.

Vous aurez tout au long de l'année toute l'actualité de nos événements.

Nous projetons de mettre en place un service de portage de livres ou lectures à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui le souhaitent. Si cela vous intéresse vous pouvez prendre contact avec la bibliothèque ou la mairie.

Alors si vous ne connaissez pas encore la bibliothèque de Marcellaz n'hésitez pas à nous rendre visite pendant les heures d'ouverture ou lors d'une animation. L'inscription est gratuite jusqu'à 18 ans et 12 € pour les adultes pour une année, valable dans toutes les bibliothèques de la CC4R.



### BIBLIOTHÈQUE DE MARCELLAZ

📍 1, Place de la Mairie - 74 250 MARCELLAZ  
☎ 09 66 93 63 29 (aux heures d'ouverture)  
✉ musicolivres.bibliothèque@orange.fr  
🏠 Portail du réseau Idélire : bibliotheque.cc4r.fr

🕒 mercredi de 17h à 19h  
samedi de 10h à 12h  
uniquement le samedi pendant les vacances

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la Mairie pour son soutien financier et la mise à disposition des locaux, ainsi que tous les adhérents pour leur confiance.

## COMITÉ DES FÊTES

*Du changement au comité des fêtes. En effet suite à la démission de la présidente et d'une partie du bureau. Une nouvelle équipe a repris le comité des fêtes en main afin de continuer d'animer notre belle commune de Marcellaz.*

### EN 2018

**Un concours de pétanque** a été organisé avec une bonne participation pour une première sur un terrain entièrement rénové.

**Le vide grenier** sur la nouvelle place du village très appréciée par les organisateurs et le public a connu un vif succès.



### EN 2019

**Le comité a renoué avec le concours de belote** qui a connu également une bonne participation. Toutes les doublettes ont été récompensées et les trois premières doublettes ont reçu de beaux lots.

#### Le samedi 22 juin :

Le matin dès 9h30 début du **tournoi de Pétanque**. Des 12h30 repas chaud, 14h reprise du tournoi et 18h30 : **FÊTE DE LA MUSIQUE** avec petite restauration et buvette.

#### Le 14 juillet : **FEUX D'ARTIFICE**.

**Le 15 septembre : VIDE GRENIER** repas des 12h30, buvette et animation tout le long de la journée.



### COMITÉ DES FÊTES

Président : Jean-Hugues GAVILLET  
Vice-présidente : Audrey ROUX  
Trésorier : François NAVILLE  
Secrétaire : Philippe MESTRE  
Membres : Anthony LAVERRIÈRE,  
Jérôme STAHLI, Angéline MARQUES,  
Monique ALLAMAND, Brigitte GAVILLET

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

### DON DU SANG : DON DE VIES



*Pour tout un chacun, donner son sang est un acte simple, sûr et sans douleur, mais pour d'autres cela peut représenter la VIE.*

*Il est important de rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.*

*Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. Pour savoir si vous pouvez donner, scanner le code ci-contre et compléter le formulaire en ligne.*



© Dauphiné Libéré

#### QU'EST-CE QUE LE SANG ?

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobuline, facteurs de coagulation...)

#### SA FONCTION EST MULTIPLE :

- transporter l'oxygène et le gaz carbonique (globules rouges);
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines);
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation);
- maintenir la pression sanguine (albumine)...

À partir d'un don de sang total, on peut en séparer les différents composants et fournir aux malades le seul produit dont ils ont besoin. On peut aussi préparer des médicaments. Lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges. Pour l'hémophilie, les grandes brûlures, le traitement des maladies infectieuses, on a besoin de plasma et de médicaments issus du plasma.

Pour les hémorragies importantes lors d'un accident, une opération chirurgicale, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Seul le don de sang total est pratiqué en collecte mobile.

Il en existe d'autres types qui se font en cabine fixe (Annemasse) :

- le don de plasma
- le don de plaquettes
- le don de moelle osseuse
- le don en aphérèse (don de globules rouges ou granulocytes)

#### QUI PEUT DONNER SON SANG ?

**Pour donner son sang :**

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans
- Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Ne venez jamais à jeun.

**Vous pourrez vous présenter à la collecte si vous n'avez jamais :**

- reçu de produits sanguins (globules rouges, plasma ou plaquettes...) et d'allogreffe (avec un tissu pris sur une autre personne)
- été traité(e) pour un cancer
- fait usage de drogue par voie intraveineuse
- eu dans votre famille une personne atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (suspectée ou diagnostiquée).
- séjourné entre 1980 et 1996 plus d'un an au total dans les îles britanniques
- été porteur du virus de l'hépatite C ou du virus du SIDA.



Donneurs actuels et futurs donneurs, les bénévoles du comité de Marcellaz sont très heureux de vous recevoir à chaque collecte et font tout pour que le moment passé auprès de nous, vous soit le plus agréable. Nous essayons de vous accueillir dans les meilleures conditions et nous vous préparons un vrai repas pour reprendre des forces après votre geste généreux. Chaque don est précieux et toute l'équipe souhaite que vous soyez de plus en plus nombreux.

**Nous vous invitons à la prochaine collecte qui aura lieu le vendredi 7 juin 2019 à Marcellaz à la salle à côté de l'église de 16h30 à 19h30. Au plaisir de vous recevoir et de vous revoir.**



## LE CARILLON DE MARCELLAZ

*Le repas annuel du Carillon de Marcellaz s'est tenu le 25 mars 2018 dans la bonne humeur et la convivialité. Il a réuni de nombreux paroissiens et amis venus de toutes les communautés de la paroisse de la « Trinité au pays des Voirons » : Fillinges, Faucigny, Contamine-sur-Arve, Cranves-Sales, Lucinges, Bonne, Loëx, Marcellaz.*

Une nouvelle « Vierge de Lourdes » a été bénie par le Père Amédée lors de la cérémonie du 10 juin 2018, puis installée dans l'entrée de l'église de Marcellaz. Elle reçoit chaque jour de nombreux visiteurs, Merci aux bénévoles qui ouvrent l'église presque tous les jours.

La nouvelle croix du hameau de la Crête est prête depuis des mois à l'atelier de Jean-Hugues Gavillet. Son emplacement doit être revu en fonction des travaux immobiliers prévus dans ce secteur.



Le carillon du clocher est une pièce originale qui agrmente joliment les fêtes traditionnelles de Marcellaz, mais les occasions de l'apprécier se raréfient par manque de carillonneurs. Alors, avis aux amateurs : les candidatures sont ouvertes pour de nouveaux carillonneurs !

Merci aux donateurs et aux bénévoles pour leur soutien discret, efficace, fidèle et durable,



### LE CARILLON DE MARCELLAZ

**L'équipe du Carillon reste inchangée cette année.**

Président : François Naville

Membres : Brigitte Gavillet, Bernard Chapuis, Régine Baud-Nally, Monique Allamand, Annie Naville, Léon Gavillet, Pierre Genoud, Paule et Gérard Vuagnoux.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### LES AMIS DE L'ÉCOLE

*C'est une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.*

#### BILAN DE L'ANNÉE 2017-2018

Cette année encore, les nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter d'activités et sorties pédagogiques: l'Arbre de Noël et la venue du Père Noël, sortie cinéma au Cinébus à Viuz-en-Sallaz, le projet danse, des balades contées par Paysalp dans le bois des Bûches, sortie de fin d'année au Parc du Merlet aux Houches.



**Voici quelques manifestations organisées par l'association des parents d'élèves tout au long de l'année scolaire :**

#### LA FÊTE DE L'AUTOMNE

(2<sup>e</sup> dimanche après la rentrée)

Tenue d'un stand où les papas d'élèves sont à l'œuvre pour presser le jus de pomme pendant que les mamans tiennent le stand de vente de jus de pomme frais, de rissoles et de crêpes tout au long de la journée.



#### LE CROSS DES BÛCHES

(3<sup>e</sup> dimanche du mois de novembre)

C'était la 28<sup>e</sup> édition de cette course répertoriée auprès de la Fédération Française d'Athlétisme : un terrain et un environnement particulièrement appréciés des fans de cross. Cette édition 2017 fut un grand succès, tant par le nombre de participants que par une splendide météo.





## HALLOWEEN

(pendant les vacances de la Toussaint)

Une nouveauté dans les manifestations organisées par L'APE, sur le thème d'Halloween, cette fête folklorique et païenne, une tradition d'origine anglophone, célébrée la soirée du 31 octobre.

Un parcours ponctué de décors et de frayeurs à travers le bois des Bûches, débouchant sur une place avec restauration et boissons où tout le monde se retrouve pour se réchauffer et se « remettre de ses émotions ».

## MARCHÉ DE NOËL

(mi-décembre)

Tenue d'un stand sur la place de la mairie pour la vente de créations de Noël réalisées par les enfants de l'école (couronnes, décorations diverses...) et la vente de sapins.

## LA KERMESSE:

(dernier samedi du mois de juin)

Organisée à la fin du mois de juin, pour fêter la fin de l'année scolaire, cette fête a lieu dans l'enceinte de l'école et autour de l'Éco-stade. Les maîtresses nous réservent toujours de belles surprises: d'émouvants chants entonnés par nos chères têtes blondes ainsi qu'un spectacle varié (démonstration de danse ou d'acrobaties diverses). Cette représentation est suivie d'un repas savoyard et d'animations toute l'après-midi pour le bonheur de tous les enfants: jeux, attractions, maquillage, etc.

## UN PETIT MOT À PROPOS DU BÉNÉVOLAT:

Dans nos vies effrénées, il nous reste peu de temps libre et dégagé de toute contrainte.

Les valeurs de l'entraide et du sens de la communauté pourraient très vite être oubliées. Il est d'autant plus important que nous donnions l'exemple à nos enfants en nous impliquant dans la vie associative. Nous avons besoin de bénévoles pour mener à bien ces manifestations, alors venez vous joindre à nous!

C'est l'opportunité de partager des moments inoubliables, en famille, entre amis et de faire de nouvelles rencontres au sein de la communauté tout en contribuant au succès des manifestations.

Nous tenons à encore remercier tous ceux qui sont venus nous soutenir, par leur présence ou par leurs encouragements: les enseignantes, le personnel communal par son dévouement et la Municipalité pour son écoute et sa collaboration.



## LES TAMALOUS DE MARCELLAZ

### LES ACTIVITÉS 2018

Pour nous l'année débute toujours en janvier par une assemblée générale suivie du verre de l'amitié accompagné de **LA TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS**.

Cette année en février, nous avons inauguré **UN REPAS DE CRÊPES** salées & sucrées avec une bolée de cidre.

Au mois d'avril, **UNE SORTIE REPAS CUISSÉ DE GRENOUILLES** au plateau du Retord avec les anciens de Peillonex, de Faucigny et de Viuz-en-Sallaz. Nous avons passé une très belle journée. Nous sommes obligés de nous grouper avec d'autres associations pour pouvoir remplir un car et avoir des prix intéressants.

Au mois de mai un **BARBECUE** à la salle polyvalente toujours très apprécié par notre jeunesse: près de 37 inscrits.

Au mois de juin repas/spectacle à l'espace de Tully dans le Chablais avec **JEAN-MICHEL MATTEI** organisé par « génération mouvement Haute-Savoie ».

Au mois de juillet par une journée ensoleillée nous sommes allés manger **LES FILETS DE PERCHES** à la cabane des pêcheurs à la Tour.



Au mois d'août **UNE SORTIE MONTAGNE** pour ceux qui aiment et peuvent marcher et ensuite rendez-vous pour tous, autour d'une table pour déguster les traditionnels beignets de pomme de terre à l'Auberge de Mégevette.

Au mois de septembre nous participons au **VIDE-GRENIERS** organisé par le comité des fêtes avec un stand de gâteaux, pâtisseries, viennoiseries, pizza, quiches, tartes, cakes salés ou sucrés, confitures et pause café (pour la plupart fait maison). Cela nous permet d'engranger un petit peu de monnaie pour nos sorties.

Au mois d'octobre nous organisons notre **REPAS DANSTANT** à la salle du comité des fêtes. Au menu (poulet basquaise) ainsi que notre tombola toujours très belle grâce aux dons des adhérents, des commerçants de Marcellaz et d'ailleurs. Cela nous permet de prévoir les sorties pour l'année suivante.

Au mois de novembre pour nous réchauffer, nous nous retrouvons à la salle polyvalente autour d'**UNE BONNE RACLETTE** avec sa charcuterie.

Au mois de décembre c'est avec joie que nous organisons notre **JOURNÉE DE NOËL** avec les enfants de l'école primaire et les institutrices de Marcellaz. C'est avec bonheur que nous les écoutons chanter et en récompense nous leur offrons un petit goûter avec un petit paquet de friandises pour chacun. Cela commence à faire un petit budget, pour cette année ils étaient 67 et encore plus l'année prochaine.

Ensuite nous nous sommes allés **AU RESTAURANT CHEZ MARIE-JO** à Fillinges partager un bon repas de Noël afin de terminer l'année 2018 dans la joie et la bonne humeur.

**LES INSCRIPTIONS** restent ouvertes pour un montant de 25 € très vite récupéré, puisque l'association participe au financement de chaque sortie afin d'en diminuer le coût pour les adhérents, venez nombreux nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus les prix seront attractifs, nos sorties sont appréciées de tous.

## LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2019

Quelques repas se feront à la salle de réunion et d'autres sont prévus :

- Restaurant dans les alentours de Marcellaz.
- Une sortie déjeuner croisière sur la Saône et le Rhône en juin.
- Le 22 août une sortie dans le Doubs: Le matin visite guidée de la fromagerie du mont d'or, à midi embarquement à bord du « conifer train », pour aller déjeuner dans un wagon-restaurant de l'Orient Express et l'après-midi visite guidée du château de Joux.

Pour cette sortie organisée par les Tamalous, vos inscriptions sont les bienvenues si vous êtes intéressés n'hésitez pas...

Cette année, une fois par mois, le vendredi à 14h nous nous retrouvons avec les anciens de Contamine pour une sortie cinéma club à Fillinges. Nous avons vu en mars « l'incroyable histoire du facteur cheval » et en avril « Rémi sans famille ».



## LES TAMALOUS

Présidente : Brigitte GAVILLET  
Vice-présidente : Paule VUAGNOUX  
Secrétaire : Monique ALLAMAND  
Trésorières : Andrée CHAPUIS et Régine SAUSSAC  
Membres : Édith MÉTRAL  
et Jean-Claude GUFFOND  
Pour la parité nous ne sommes pas encore au point !

*Comme je dis toujours : Venez vous inscrire pendant que vous êtes en bonne santé pour profiter des sorties, n'attendez pas d'être en déambulateur ce sera trop tard*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

### Dimanche 2 juin

Relais VTT, attelage, trail :  
Défi nature Auvergne Rhône-Alpes  
Les 3 boucles passeront à Marcellaz dans la matinée.  
Départ et arrivée Champs de Foire à Peillonex.  
Buffet, buvette

### Samedi 22 juin

Fête de l'école avec repas à 12h sous chapiteau organisé par les Amis de l'école  
Concours de pétanque et Fête de la Musique organisés par le Comité des Fêtes

### Dimanche 30 juin

Tournoi de Foot et concours de pétanque organisés par la Commission communale

### Dimanche 14 juillet

Feux d'artifice organisés par la Commission communale et le comité des fêtes  
Défilé aux lampions avec l'Harmonie de Fillinges

### Dimanche 15 septembre

Fête au village et Vide-greniers organisés par le Comité des Fêtes  
Repas à midi sous chapiteau, buffet, buvette  
Fabrication et vente de cidre par les amis de l'école



### Dimanche 10 novembre

Armistice 1918  
Cérémonie Monument aux Morts  
Repas pour les anciens d'AFN

### Dimanche 17 novembre

Repas pour les anciens de la commune

### Dimanche 24 novembre

Cross des amis de l'école  
Buvette, Buffet

# Infos Pratiques



## MAIRIE

- ☎ 0450364711
- 🏠 <https://mairie-marcellaz.fr>
- ✉ [accueil@mairie-marcellaz.fr](mailto:accueil@mairie-marcellaz.fr)

- 🕒 **Le secrétariat de mairie est ouvert au public**  
Mardi et vendredi de 14h à 17h  
Jeudi de 8h30 à 9h30

## AGENCE POSTALE DE PEILLONNEX

- ☎ 0450257086
- 🕒 Du mardi au vendredi de 15h à 18h30  
Samedi de 10h à 12h

## BIBLIOTHÈQUE

- 📍 1 place de la Mairie
- ☎ 0966936329
- 🕒 Mercredi de 17h à 19h - Samedi de 10h à 12h

## CC4R

- 📍 28, ch. de la Ferme Saillet - 74250 Fillinges
- ☎ 0450314695
- ✉ [secretariat@cc4r.fr](mailto:secretariat@cc4r.fr)
- 🏠 [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr)
- 📘 cc4rivieres
- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

## DÉCHETTERIES

### FILLINGES

	du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre
Lundi	13h-16h30	13h-18h30
Mardi	13h-16h30	13h-18h30
Mercredi	13h-16h30	13h-18h30
Jeudi	Fermé	13h-18h30
Vendredi	13h-16h30	13h-18h30*
Samedi	9h-12h* / 13h-16h30*	9h-12h* / 13h-18h30*

### SAINT-JEOIRE

	du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre
Lundi	13h-16h30	13h-18h30
Mardi	13h-16h30	13h-18h30
Mercredi	Fermé	13h-18h30
Jeudi	13h-16h30	13h-18h30
Vendredi	13h-16h30	13h-18h30*
Samedi	9h-12h* / 13h-16h30*	9h-12h* / 13h-18h30*

\* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15h jusqu'au samedi inclus. Déchetterie fermée les dimanches et jours fériés

## EAU ET ASSAINISSEMENT

- Syndicat des Rocailles et de Bellecombe . . . . . ☎ 04 50 95 71 63
- Astreinte eaux usées (SRB) . . . . . ☎ 06 77 04 19 50
- Astreintes eau potable . . . . . ☎ 07 88 40 92 24

## NUMÉROS UTILES

- Animaux secours Arthaz . . . . . ☎ 04 50 36 03 39
- . . . . . ☎ 04 50 36 02 80
- Pompiers . . . . . ☎ 18 - 112
- ADMR . . . . . ☎ 04 50 35 99 17
- MJCI . . . . . ☎ 04 50 36 85 10 - 🏠 [www.mjci.net](http://www.mjci.net)
- Crèche Maison Bleue . . . . . ☎ 01 46 54 58 00

## GENDARMERIE

- SAINT-JEOIRE ☎ 04 50 35 80 04
- 🕒 Lundi, mercredi, vendredi : 8h-12h / 14h-18h  
(sauf jours fériés)

- MARIGNIER ☎ 04 50 89 57 20
- 🕒 Mardi, jeudi : 8h-12h / 14h-18h  
Samedi, dimanche et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

- CENTRE OPÉRATIONNEL D'ANNECY ☎ 17
- 🕒 La nuit : 19h - 8h

## LA MAIRIE RECRUTE UN ANIMATEUR GARDERIE UN ANIMATEUR CANTINE

Ces deux postes sont à pourvoir pendant les semaines d'école de la période scolaire 2019-2020. Repas pris avant la sortie des enfants, pris en charge par la commune.  
Contrat à durée déterminée (44 semaines du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020).

Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

**Pour postuler, envoyer une lettre de candidature et un CV à**

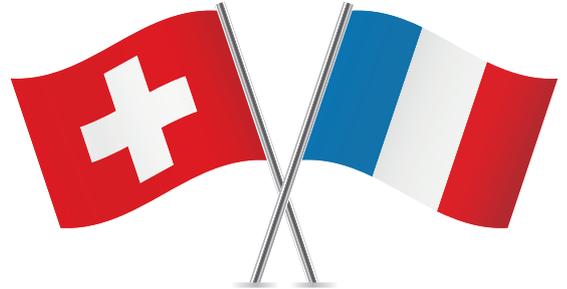
M. le Maire de Marcellaz  
3, place de la mairie  
74250 MARCELLAZ EN FAUCIGNY



## TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Si vous êtes travailleurs frontaliers (français ayant une carte de travail, suisses domiciliés en France ou ayant la double nationalité), pensez à faire parvenir en mairie les renseignements suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom et adresse de votre employeur
- Nationalité
- Et pour ceux qui sont dans l'obligation d'être en possession d'une carte de travail : le numéro et la date de délivrance



### POURQUOI CE RECENSEMENT ?

Un accord entre l'État de Genève et le Département de la Haute Savoie prévoit le reversement aux collectivités locales d'une partie de l'impôt prélevé à la source en Suisse, et notre commune bénéficie donc de cet accord dont le montant annuel non négligeable pour notre budget est calculé sur le nombre de travailleurs frontaliers résidents.

**C'est donc un geste citoyen que de se faire recenser en Mairie.**

## QUELQUES PETITS RAPPELS DE CIVISME

*L'arrivée des beaux jours est l'occasion de prendre soin de son jardin. Tonte des pelouses, taille des végétaux, débroussaillage...*

## NUISANCES SONORES

L'utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... produisent des nuisances sonores.

Afin de nous respecter mutuellement et de protéger la tranquillité de chacun, ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h.
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



## BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, une pratique interdite sur l'ensemble du département avec une vigilance accrue.

**Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !**

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- en améliorant la qualité des sols de jardin : compostage domestique, broyage et paillage, tonte sans ramassage de l'herbe...
- par apport en déchetterie (puis valorisation par compostage).

